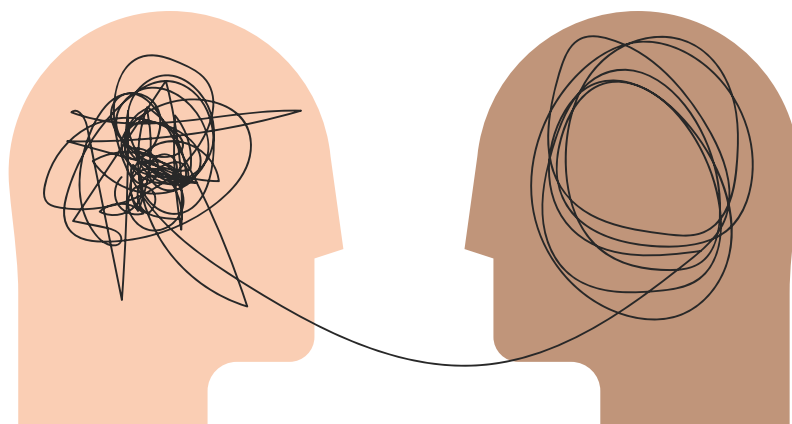


ADOLESCENTS DIFFICILES :

approches psychopathologiques, éducatives, sociologiques et judiciaires



ANNÉE
2025/2026

PRÉSENTATION

Le contenu des enseignements vise à comprendre les comportements perturbateurs ou perturbés de certains adolescents et de construire des réponses professionnelles efficaces, le plus souvent pluridisciplinaires. Le DU Adolescents Difficiles est proposé dans le cadre de la circulaire Santé-Justice du 3 mai 2002, relative à la prise en charge concertée des troubles psychiques des enfants et des adolescents en grande difficulté. Il est dirigé par le professeur Guillaume BRONSARD et co-construit avec l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental du Finistère, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Tribunal de Brest.

OBJECTIFS

▶ Aptitudes et compétences

L'intervention de plusieurs acteurs est souvent indispensable pour accompagner efficacement les adolescents. Cette formation a pour objectif de faciliter la mise en place d'actions d'accompagnement coordonnées sur un même territoire. Dans la perspective de développer cette capacité à travailler en réseau, les enseignements visent à :

- > Mieux identifier les partenaires et acteurs du réseau et mieux utiliser les ressources de travail en réseau sur leur territoire pour articuler les accompagnements réalisés sur le terrain
- > Acquérir les savoirs indispensables (développés notamment dans le champ de la psychiatrie, des sciences humaines et juridiques) pour accéder à une meilleure compréhension des adolescents d'aujourd'hui et de leur environnement
- > Développer une meilleure connaissance du processus de l'adolescence, des pathologies et des troubles du comportement
- > Connaître les nouvelles approches thérapeutiques relatives notamment aux troubles du comportement et aux conduites d'agression

PUBLIC CIBLE

La formation est destinée aux professionnels (ou futurs professionnels) impliqués dans la définition et la mise en œuvre des actions d'accompagnement des adolescents :

- > **Santé** : infirmiers, cadres infirmiers, psychologues, psychiatres, médecins généralistes, médecins scolaires, pédiatres, internes en psychiatrie et pédopsychiatrie, personnels des maisons d'adolescents
- > **Éducation nationale** : personnels des écoles (CPE, enseignants, formateurs, chefs d'établissements, infirmiers scolaires, psychologues scolaires, chefs d'établissement)
- > **Justice** : personnels socio-éducatifs de la Protection judiciaire de la jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité), psychologues, cadres ou personnels de l'administration pénitentiaire, magistrats, avocats

- > **Secteur social** : travailleurs sociaux et cadres des collectivités territoriales et du secteur social habilité, personnels exerçant des actions d'insertion et de prévention spécialisées (missions locales, éducateur de rue...), assistants familiaux
- > **Secteur médico-social** : personnels éducatifs, soignants, pédagogiques ou administratifs des IME, ITEP, CSAPA, CMPP, CAMSP ou apparentés
- > **Police et gendarmerie** : brigades des mineurs, brigades de sûreté urbaine, brigades de prévention de la délinquance juvénile, formateurs des fonctionnaires de police et gendarmerie, agents de l'administration pénitentiaire
- > **Étudiants en formation supérieure**, dont le projet professionnel est en lien avec la prise en charge des adolescents en difficulté (niveau master 1 minimum)

PROGRAMME

► Enseignements

Module 1 : Qu'est-ce qu'un adolescent difficile ? (36h)

- > Définition de l'adolescent difficile
- > Nouvelles familles
- > Développement de l'enfance à l'adolescence
- > Adolescence et travail en réseau
- > Adolescence, cultures et interculturalités
- > Les institutions face aux adolescents en crise

Module 2 : Psychopathologie et clinique éducative (36h)

- > Délinquance, trouble des conduites
- > Addictions et toxicomanies
- > Suicide et suicidalité
- > Épidémiologie des troubles mentaux chez les adolescents placés
- > Psycho-traumatismes, carence de soin précoce
- > Attachement à l'adolescence
- > Violences conjugales
- > Radicalisation et emprise idéologique à l'adolescence
- > Clinique de la violence

Module 3 : Les réponses professionnelles (36h)

- > Les MDA (Maison des Adolescents)
- > La PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- > L'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
- > Tribunaux pour enfants, brigade des mineurs, police spécialisée
- > Le secteur médico-social (Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, instituts médico-éducatifs...)
- > La scolarité adaptée
- > Pédopsychiatrie sociale
- > Hospitalisations et alternatives à l'hospitalisation
- > Traitements médicamenteux
- > Films : mémoire de sauvages, témoignages d'anciens adolescents placés

► Évaluations

- > Rédaction et soutenance d'un mémoire
- > La délivrance du diplôme tient compte de l'assiduité du stagiaire aux sessions

► Méthodes pédagogiques

Les apports en psychopathologie et neurosciences, en sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation) et juridiques sont illustrés par des exemples de pratiques et de dispositifs. Chaque session se termine par des ateliers consacrés à l'étude de cas cliniques, à un travail de mise en réseau et par le suivi de mémoire.

TÉMOIGNAGE

Laurent KAISER est à la tête de la Maison de Prévention et de Protection des familles de la gendarmerie du Finistère. Cette unité a trois principales missions :

- > La prévention auprès des publics et particulièrement des personnes vulnérables (mineurs, victimes de violences conjugales et intrafamiliales, personnes en situation de handicap, seniors)
- > L'information et la formation des futurs professionnels de santé ou sociaux et des élus
- > L'appui judiciaire avec notamment l'audition de mineurs victimes de violences sexuelles ou de maltraitance

En 2022, il a obtenu le Diplôme d'Université Adolescents Difficiles à l'Université de Bretagne Occidentale.

Retour sur son expérience de stagiaire de la formation continue...

L'Adjudant-Chef Laurent Kaiser s'exprime à propos des enjeux liés à la formation : « J'ai remarqué qu'il fallait absolument qu'on fasse des interventions pour présenter nos missions de protection auprès des mineurs. On parle du signalement, quels sont les signes de repères physiques et psychologiques de l'enfant qui est victime. Dans le cadre des violences conjugales, on fait la différence entre le conflit et la violence. On explique les notions de cercle et de cycle de la violence. Le fait d'apporter des exemples aux étudiants leur permet de mieux appréhender ces mécanismes, et de travailler leur posture professionnelle face à des dénonciations. »

Confronter ses pratiques professionnelles : « j'avais besoin de mieux comprendre l'adolescent. »

Laurent Kaiser a choisi de suivre cette formation parce que : « Même si on est formé aux auditions de mineurs, on ne pousse pas assez sur la psychologie et la pédopsychiatrie. Je voulais mettre des mots sur des choses que j'avais remarquées dans le cadre de mes fonctions. Cela a permis de valider certaines de mes perceptions et cela a amené d'autres réflexions qui m'ont été bénéfiques. En fonction des intervenants, on avait une vision très proche de ce qui se passe au quotidien et parfois des contenus qui permettaient de prendre du recul. J'ai, par exemple, mieux compris les risques de basculement dans la délinquance et la nécessité de ne pas se focaliser que sur le mineur-auteur qui peut, également, être victime. On doit prendre le phénomène dans sa globalité pour pouvoir avancer, parce qu'il n'y a pas que le temps de l'enquête, il y a l'après aussi. »

Rencontrer ses pairs : « c'était vraiment une attente avant d'entrer en formation. »

« Dans le cadre de mes fonctions, je m'imagine un peu comme un dé à 5 faces. Je suis le point au milieu de plusieurs partenaires : la Préfecture, l'ODPE (Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance), le Tribunal de Brest. Je suis également en lien avec « tout le milieu médical, la pédopsychiatrie de Bohars, l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger, tout ce qui est éducatif : éducation nationale, enseignement privé, dîwân, associatif... ». Quand il est rentré en formation, Laurent Kaiser connaissait déjà la plupart des stagiaires : « ça permettait d'avoir un échange sur 2 jours, plutôt que pendant une réunion, c'est plus intéressant. Partager ses expériences pendant la formation fait évoluer les pratiques des uns et des autres : ce qui fonctionne, ce qui dysfonctionne, casser les représentations. Pour ma part, en tant que gendarme, j'ai pu présenter mon rôle et casser certaines perceptions sur mes fonctions : on ne pense pas forcément à nous attribuer la mission d'audition des victimes. »

Faire évoluer les méthodes de travail : « je voulais faire quelque chose qui servirait à mes collègues. »

Laurent Kaiser avait bien l'intention de partager ses apprentissages avec ses collaborateurs. « On a étudié la théorie de l'attachement et le conflit de loyauté et grâce à ces connaissances, j'ai sorti une "fiche réflexe" pour améliorer les méthodes d'audition. Lorsqu'on entend un enfant dans le cadre d'une séparation, il faut savoir prendre du recul et ne pas prendre parti. Un fait très concret : il ne faut jamais demander à un enfant s'il veut déposer plainte contre l'un ou l'autre de ses parents. »

Pour obtenir le Diplôme d'Université Adolescents difficile, il faut rédiger et soutenir un mémoire, travail de recherche souvent demandé à l'Université. « J'ai fait un mémoire sur l'entretien judiciaire de mineur qui présente des troubles du spectre de l'autisme et qui est victime de violences sexuelles et de maltraitance. Avant d'attaquer la formation, je travaillais déjà sur ce thème avec des partenaires (Centres Ressources Autisme, ITES, des pédiatres, pédopsychiatres et psychologues, des associations, le Ministère de la Justice). Je m'étais rendu compte qu'il était difficile d'entendre un enfant autiste. On ne le fait pas du tout comme un enfant qui n'a pas ces troubles. Faire ce D.U. m'a permis de prendre du temps pour faire cette recherche, d'y consacrer un vrai temps de travail et de la faire aboutir. »

Pour conclure, Laurent Kaiser souligne l'importance de la formation professionnelle : « Il ne faut pas hésiter à se former, à n'importe quel âge. C'est aussi une satisfaction personnelle. »

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Pr Guillaume BRONSARD, Professeur des universités-Praticien hospitalier, *Université de Bretagne Occidentale*, & Pédopsychiatre au *CHU de Brest*

» Coordination pédagogique :

> **Dr Nolwenn DISSAUX**, Pédopsychiatre au *CHU Brest*

> **Mme Claire MERLAUD**, Éducatrice spécialisée au *CHU Brest* & Docteur en Philosophie Mention Éthique du soin

MODALITÉS PRATIQUES

Durée :

La formation dure 112h (dont 4 heures d'évaluation) et est répartie en 9 sessions mensuelles : chacune des sessions se déroule sur 2 jours, le jeudi et le vendredi

Dates :

> Début de la formation : 15 janvier 2026

> Fin de la formation : 20 novembre 2026

Localisation des cours : Faculté de Médecine et Sciences de la Santé et Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance de l'UBO, Brest

Tarifs 2025/2026 :

> Formation continue : 1600€

> Formation initiale : 600€

CANDIDATURE

Conditions d'accès

Sur dossier

Prérequis :

> En formation continue : à minima, être titulaire du baccalauréat et avoir une expérience significative auprès des adolescents.

> En formation initiale : être interne en médecine ou étudiant en master avec un projet professionnel en adéquation avec le DU.

Candidature en ligne : www.univ-brest.fr/fcsante > Candidature

ou en téléchargeant le dossier de candidature : www.univ-brest.fr/fcsante > Formations diplômantes

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail handicap.referentfc@univ-brest.fr dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance - Pôle Formation continue en santé

Adresse : 22, rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

> Contact responsable administratif > Téléphone : 02 98 01 80 55 - Mail : jean.delhommeau@univ-brest.fr

> Contact secrétariat > Téléphone : 02 98 01 82 42 - Mail : sylvie.henaff@univ-brest.fr

Site web : www.univ-brest.fr/fcsante

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest